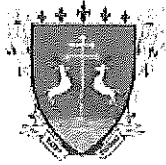


MAIRIE  
DE  
SAINT-THURIAL



Préfecture d'Ille et Vilaine  
Direction des sécurités  
Pôle réglementation et prévention des risques  
3 avenue de la Préfecture  
35026 RENNES CEDEX 9

A l'attention de Monsieur VERNIER

A Saint Thurial, le 16 janvier 2025

**Objet : Demande de levée d'avis défavorable exploitation ERP**  
**-École publique « les 3 Pierre »-**

Monsieur le Préfet,

L'école publique "Les 3 Pierre" a fait l'objet d'un avis défavorable à la poursuite de son exploitation par la commission chargée des établissements recevant du public (ERP).

En effet, il est notamment indiqué qu'il est nécessaire que le personnel communal et enseignant soit formé sur les moyens de secours. Or c'est bien le cas, l'ensemble des conditions ci-dessous étant remplies :

- Formation des personnels de la commune incluant la manipulation des extincteurs,
- Formation incendie des enseignants par le personnel communal ou par l'éducation nationale,
- Information des enseignants sur la conduite à tenir en cas de sinistre par le directeur.

En conséquence, je sollicite auprès de vous la levée de l'avis défavorable.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,

Veuillez croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma parfaite considération.

Le Maire,  
D. MOIZAN

The signature of D. Moizan is written in black ink over a circular official seal. The seal contains the text "MAIRIE DE SAINT-THURIAL" and "35310" and features a central emblem.